

# Rentrée 2010 - 2011 dans les collèges de l'Ain

## Contact

Conseil général de l'Ain  
Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 22 98 33  
celine.moyne-bressand@cg01.fr  
www.ain.fr

**PROMOUVOIR**  
l'égalité des chances



# Rentrée 2010 : Quoi de neuf ?

C'est la rentrée pour les 26 804 collégiens des 49 établissements publics de l'Ain. Si le Conseil général a en charge la construction et l'entretien des collèges, il intervient aussi dans la vie quotidienne des collégiens et de leur famille.

Transport, restauration, vie scolaire... tour d'horizon des grandes mesures prises par le Conseil général pour que chaque jeune puisse apprendre dans de bonnes conditions et dispose des meilleures conditions pour réussir.



## TRANSPORT SCOLAIRE AVEZ-VOUS VOTRE CARTE ?

Elle est indispensable et doit être présentée chaque jour au chauffeur de car. Elle est accordée gratuitement par le Conseil général à raison d'un aller/retour par jour aux demi-pensionnaires et aux externes, de l'école maternelle au lycée. Chaque jour, environ 40 000 élèves sont transportés par les prestataires du Département.

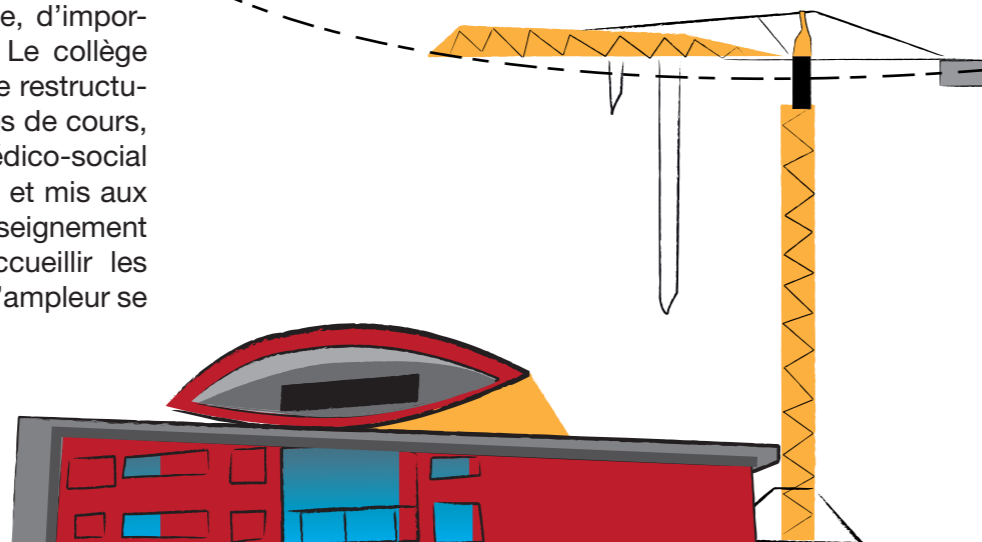
## RESTRUCTURATION

### CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE : 1<sup>ER</sup> COLLÈGE HQE

Afin de répondre aux besoins pédagogiques et aux réglementations actuelles de sécurité, d'accessibilité aux personnes handicapées et de confort thermique, le Conseil général a décidé de reconstruire le collège de Châtillon-sur-Chalaronne. Deux bâtiments (l'internat et la demi-pension) seront démolis pour laisser place à un bâtiment neuf, de haute qualité environnementale (HQE), pouvant accueillir 650 élèves. Les architectes seront choisis en début d'année 2011 et les travaux devraient commencer en 2013.

### SÉRIEUX COUP DE JEUNE À MEXIMIEUX

L'année scolaire à peine terminée, d'importants travaux peuvent démarrer. Le collège de Meximieux va vivre une grande restructuration : le hall, la cantine, les salles de cours, le pôle professeurs, l'espace médico-social et l'administration seront rénovés et mis aux normes. Une Segpa (Section d'enseignement adapté) sera construite pour accueillir les élèves en difficulté. Ces travaux d'ampleur se termineront en 2013.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

### PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Chaque année en France, des enfants sont victimes d'accidents à proximité des cars scolaires. C'est pour les éviter que le Conseil général organise, depuis 2004, dans tous les collèges du département et pour tous les élèves de 6<sup>e</sup>, une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires. Du 7 au 22 octobre 2010, près de 9 000 élèves suivront une séance pratique d'éducation aux règles de sécurité animée par des Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), des membres de l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep), des représentants des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers. L'accent sera mis sur le comportement que les collégiens doivent adopter à l'attente, à l'approche, à la montée, pendant le trajet et à la descente du car. Des exercices d'évacuation chronométrés viendront compléter la séance.



## RESTAURANT SCOLAIRE

### BIEN DANS SON ASSIETTE

Un fruit de saison, du pain ou du fromage bio... Le Conseil général encourage les collèges du département à introduire des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas des collégiens demi-pensionnaires. En partenariat avec l'association Adabio (Association pour le développement de l'agriculture biologique), les restaurants des collèges veillent à proposer des fruits et légumes, du pain, de la viande ou du fromage disponibles sur le marché local et régional. S'il est difficile d'approvisionner, quotidiennement, l'ensemble des restaurants scolaires en produits bio, l'objectif de cette action « Bien manger au collège », qui s'accompagne aussi d'animations pédagogiques, est de sensibiliser les adolescents à l'équilibre alimentaire et de leur inculquer des réflexes qui feront d'eux des citoyens éco-responsables.

## CARTABLE

### PRÉSERVONS LE DOS DE NOS ENFANTS !

8 kg : c'est le poids moyen du cartable d'un collégien. Trop lourd pour le dos de nos enfants.

Interpellé par les associations de parents d'élèves et les enseignants, le Conseil général de l'Ain agit pour réduire le poids du cartable et prévenir les problèmes de dos chez les jeunes. Ainsi, il a décidé de subventionner un deuxième jeu de manuels scolaires, en version papier ou numérique en fonction du choix le mieux approprié fait par les équipes éducatives.

Les collèges publics et privés sous contrat d'association du département qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'une aide du Conseil général pour financer ce deuxième jeu de manuels dans les disciplines où l'utilisation du livre est la plus fréquente (mathématiques, français, histoire et géographie, sciences et vie de la terre). Cette mesure s'adresse aux élèves des classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>.

